



Reprise d'un bar tabac avec des fonds appartenant a ma sarl

Par **delsport**, le **19/02/2011** à **19:07**

Bonjour,
je possède une SARL dans laquelle j'ai des fonds. Je voudrai acquérir un bar-tabac. Pour pouvoir l'acheter il faut que je soit en nom propre ou en SNC. Comment puis-je me servir des fonds de la SARL sans perdre D'argent